République française

Département de la Haute-Savoie

Arrondissement de Thonon- Les- Bains

Commune de **CERVENS**

Convocation du 08/10/2024

Nombre de conseillers:

En exercice: -- 13 Quorum: ---- 07 Présents: ---- 07

Absents: ---- 06 Pouvoirs: ---- 01 Votants: ----- 08

<u>VOTE</u>

Pour: -----08 Contre:----- 0 Abstentions: -- 0

Intercommunalité Communauté d'agglomération

Délibération N°2024-35

Délibération Certifiée exécutoire,

Télétransmise Le: 21/10/2024

Reçue en Préfecture Le: 21/10/2024

Publié sur le site de la commune

Le: 21/10/2024

Le Maire Gil THOMAS



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBER DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CERVENS

Envoyé en préfecture le 21/10/2024

Reçu en préfecture le 21/10/2024

Publié le 21/10/2024

ID: 074-217400530-20241015-D2024_35-DE

SEANCE ORDINAIRE DU 15 OCTOBRE 2024 à 19H30

L'an deux mille vingt-quatre le quinze octobre à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de CERVENS dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire dans la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Gil THOMAS, Maire.

Etaient présents: CHATEAU Baptiste / CHATEL Christophe / DECOMBARD Coralie/ FAVRAT Florent/ LEYDIER Serge/ THOMAS Gil/ VUARGNOZ Catherine.

Absents excusés: SANDRAL Linda, MASSON Thibault, NOEL Ruta, CALLENDRIER Michele, KELLER Sophie

Absents représentés : Thierry PROFFIT a donné pouvoir à Catherine **VUARGNOZ**

Secrétaire de séance : VUARGNOZ Catherine

OBJET: Rapport d'activité 2023 de Thonon Agglomération.

LE MAIRE présente aux conseillers le rapport d'activité de Thonon Agglomération de l'année 2023 portant sur les thèmes développés suivants:

- 1- Gouvernance : rassembler autour d'un projet commun
- 2- Transition écologique et énergétique : programmer et agir
- 3- Accélérer la réduction et la valorisation des déchets
- 4- Consolider le grand cycle de l'eau
- 5- Protéger durablement nos milieux naturels
- 6- Pour un urbanisme de projets maitrisé
- 7- Logement : des solutions pour tous
- 8- Mobilité : des moyens nouveaux pour les transports collectifs et alternatifs
- 9- Développer les activités économiques et touristiques
- 10- Cohésion des territoires et citoyenneté : la proximité au cœur de l'action
- 11-Action sociale et culturelle : l'agglomération au côté des communes
- 12-Une situation financière maitrisée malgré une conjoncture défavorable
- 13-Ressources humaines : renforcer l'attractivité et fidéliser
- 14-Usages numériques et communication

LE MAIRE demande au conseil de prendre acte de ce rapport.

LE CONSEIL MUNICIPAL, entendu cet exposé, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

PREND ACTE du rapport d'activité 2023 de Thonon Agglomération.

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an susdits, Pour extrait certifié conforme CE

Le Maire,

GII THOMAS

La secrétaire Catherine VUARGNOZ